



N°10 - Décembre 2007 - Août 2008

Le procès de Talon

Par Aliana



Il y a un an maintenant que Talon est accusé d'empoisonnement sur des citoyens Hyliens. La machine judiciaire a mis le temps mais elle s'est mise en marche. Notre nouvelle reporter Aliana a couvert cet événement.

J'assistais hier dans la Tour du Jugement au procès intenté contre Talon. Le chef d'accusation était simple mais terrible.

En effet, Talon a produit et vendu du lait frelaté. Les sages devant se prononcer sur le châtimeut que mérite cette infamie - rappelons que ce lait a tué deux personnes et rendu très malade bon nombre de nos concitoyens, notamment les enfants - ont exceptionnellement ouvert les portes de la Tour à la presse et aux Hyliens. Fidèles à leur habitude, les sages n'ont pas souhaité répondre à nos questions. Fait plus surprenant, la Reine elle-même s'est refusée à tout commentaire préalable.

C'est donc dans une ambiance tendue qu'a débuté l'audition des témoins.

Ce furent tout d'abord nos anciens, ceux dont les sens, affectés par l'âge, ne leur avait pas permis de détecter l'aspect, l'odeur et le goût inhabituel de leur lait quotidien. À l'écoute de ces témoignages, à la vue de ces vieillards si dignes, un murmure de compassion monte dans les rangs Hyliens, vite réprimé par un coup sec du marteau et le regard réprobateur des sages.

Talon, enchaîné et gardé par un Poe menaçant, roulait des yeux effarés, secouait la tête et donnait l'impression de ne pas comprendre ce qu'il faisait là, ni ce qui s'y passait.

Vinrent ensuite de jeunes mamans avec leurs derniers-nés encore à la mamelle dans les bras et leurs aînés, à peine plus âgés - le plus grand n'avait pas deux ans - agrippés à leurs jupes.

Le visage baigné de larmes à l'évocation douloureuse de si pénibles souvenirs, elles relatèrent leur souffrance du mieux qu'elles purent.

L'assemblée étouffa qui des sanglots, qui des jurons, qui, enfin, un poing vengeur en direction du coupable et, ce, malgré les coups secs et répétés de marteau sur la table en bois massif finement décorée du Jugement.

J'ai même remarqué sur le visage traditionnellement impassible de nos sages de la compréhension, de la pitié pour ces malheureuses ou du mépris pour Talon.

Ce dernier sembla enfin prendre conscience des conséquences de ses actes et se tint penaud dès cet instant face à ses juges, n'osant affronter le regard peu amène de la Reine, pourtant si douce et compréhensive.



L'audition se termina par le témoignage tout aussi émouvant des veuves des deux victimes. Elles ne purent que rappeler, pour preuve de la perte irréparable qu'elles ont subi, la gaieté de leurs époux malgré les travaux pénibles, leur tendresse envers leurs enfants, leur courage au labeur, l'amour et le soutien sans faille qu'ils leur ont témoignés, à elles, dans les moments difficiles.

Bien que modestes ces familles n'en étaient pas moins heureuses. Qu'allait-il leur advenir maintenant ? Non, elles ne criaient pas vengeance, mais elles réclamaient justice et, surtout, l'assurance que cela ne pourrait jamais se reproduire. Elles se retirèrent dans un silence assourdissant pour laisser la place au médecin de la citadelle, nommé pour l'occasion expert auprès des sages puisque c'est lui qui soigna les malades, pratiqua l'autopsie des deux corps et analysa le lait trafiqué.

Son exposé fut bref et concis : toutes les personnes ayant bu le lait étaient en bonne santé, appelé très vite, il avait pu guérir tout le monde au moyen d'un lavement toutes les deux heures pendant deux jours. L'apothicaire s'était chargé, sur ses recommandations expresses, de fabriquer les potions nécessaires au rétablissement des patients. Effectivement, les effets nocifs du lait avaient disparus au bout de 48 heures et après une semaine de diète et de potions, les malades étaient sur pied.

Quant au deux victimes, appelé trop tard pour les sauver, il avait cependant déterminé les causes du décès. Si le lait est conseillé comme rafraîchissement, bu en trop grande quantité il peut être dangereux, surtout s'il est frelaté ! Nos deux bergers de Toal s'étaient arrêtés à la taverne de Telma pour manger et fêter la vente de leurs fromages. Debout depuis l'aube, fatigués par leur long voyage, ils avaient grand faim et très soif. Ce fut leur seul tort.

Sur la composition du lait, en dehors d'une hygiène très douteuse et, à elle seule, dangereuse, il a découvert que la moitié du liquide qu'il avait analysé était en fait de l'alcool de pomme et de betterave. La réaction chimique quand on le mélange avec le lait est impressionnante, le lait tourne en quelques minutes. Mais cette mixture, présentée à toutes les victimes sous forme de bouillie avait un goût légèrement acidulé et une jolie couleur. C'est ce qui expliquait, selon lui, le nombre important des citoyens empoisonnés.

Sur ces mots, il se racla la gorge et ajouta qu'il n'avait rien d'autre à dire. Il se retira aussi discrètement que possible malgré le costume d'apparat de l'expert, déjà bien pourvu en ferraille et auquel on avait rajouté, étant donnée la discipline, quelques bistouris et autres scalpels. Je ne pus m'empêcher de battre la mesure pendant qu'il traversait en cliquetant la grande cour. Quelques rires l'accompagnèrent encore alors qu'il disparaissait derrière les arcades. Ce fut le seul moment comique de la journée. Nous avions tous besoin d'une récréation de ce genre afin de faire retomber la tension et ce brave médecin nous l'avait fournie bien malgré lui.

Comme je regardai les sages, je crus discerner l'ombre d'un sourire sur un des visages, mais ce fut si bref que je crus l'avoir imaginée.